

Ipjmag - le magazine réalisé
par les étudiants de l'IPJ

-- Politique - Vie politique des blogs --

Vie politique des
blogs

**MonPuteaux : un blog
citoyen contre un
maire indigne**

Sylvain Lapoix [28ème
promotion]
lundi 5 février 2007

Christophe Grébert voulait juste créer un site d'info local. Mais MonPuteaux, en tirant tout le parti des libertés citoyennes, est devenu la bête noire de la mairie. Poursuivi en justice, insulté, victime de violences et de menaces, son auteur continue de lutter pour la défense des libertés républicaines et l'utilisation d'Internet comme outil démocratique.

- ▶ Pourquoi avoir choisi de traiter uniquement de votre ville ?

C'est suite au 21 avril 2002 que j'ai décidé de devenir acteur. Quand on est simple citoyen, c'est difficile d'agir sur la mondialisation ! C'est pour ça que j'ai préféré m'engager à l'échelle locale. J'ai d'abord pris ma carte au PS. Mais refaire le monde en réunion, ça ne me suffisait pas. J'ai donc créé [un site](#), le premier mai, une semaine et demi après le premier tour.

- ▶ Il y a beaucoup de façon de s'engager : pourquoi Internet ?

Sur une commune comme Puteaux, pour agir à la même échelle, il aurait fallu créer une association, réunir une quinzaine de personne, imprimer 10 000 tracts. Ca nous aurait coûté du temps et de l'argent. Pour toucher, quoi, à peine un millier de personne au final ? Avec Internet, je fournis un espace de dialogue et des documents et ça ne coûte rien ! Les méthodes traditionnelles restent importantes mais il faut que ça soit complémentaire.



- Vous avez aujourd'hui plusieurs milliers de visites par jour : qu'est-ce qui a fait la popularité de votre site ? A l'origine, je voulais juste créer un site d'info local et débattre. Dès juillet 2002, j'ai eu des difficultés avec la mairie après un compte-rendu de conseil municipal assorti d'une photo. Charles Ceccaldi-Reynaud, le maire, a immédiatement émis un arrêté municipal très menaçant, interdisant de prendre des photos dans l'enceinte du conseil ! Sa fille et adjointe m'a écrit une lettre incroyable de violence. En août, ils ont embauché deux webmasters pour mettre à jour quotidiennement [le site de la ville](#) qui contredisait systématiquement [MonPuteaux](#). De la pure paranoïa vu qu'à l'époque personne ne visitait mon site : c'est eux qui l'ont fait connaître en s'attaquant à moi ! Des Putéoliens m'ont contacté et un vrai réseau d'informateurs s'est constitué.

- ▶ A quel moment cette hostilité a basculé dans le judiciaire ?

La mairie a porté plainte pour diffamation au printemps 2004, prenant prétexte d'articles du Parisien que j'avais repris sur des marchés publics et un licenciement abusif. La mise en accusation disait que je véhiculais une « mauvaise image de la ville ». Le contenu du site n'a pas été jugé diffamatoire et j'ai été relaxé au début de l'année. Mais ils ont fait appel. Heureusement, des internautes font preuve de solidarité pour m'aider à faire face aux frais de justice.

- ▶ La mairie a-t-elle utilisé d'autres moyens de pression ?

Bien sûr : j'ai été menacé, insulté dans la rue, évacué du conseil municipal manu militari par le

service d'ordre, comme on le voit sur les images du [JT de France 2 du 18 octobre 2003](#). La mairie a préempté pour près de 200 000 euros un appartement à côté du mien et y a installé un de ses employés. En face, ils ont fait emménager la photographe de la commune qui est venu un jour photographe au flash mon appartement au moment où je rentrais. Certains jours, en revenant du bureau, je recevais un appel : « On sait que tu es chez toi ». Le pire, c'est quand le maire a déclaré dans un billet publié sur [le site de la mairie](#) que j'avais des comportements pédophiles. Là c'est moi qui les ai poursuivis. J'ai gagné mais ils ont fait appel. Leurs fonds sont illimités : c'est une des communes les plus riches de France ! Rien qu'en frais de justice, ils en sont à plus de 70 000 euros. Quand on voit jusqu'où ils sont prêts à aller, on se met à douter de la démocratie.

- ▶ Vous avez déjà songé à déménager ?

Face à des gens comme ça, le premier réflexe c'est la fuite ou le silence. Mais je suis un Picard : je suis buté ! Puteaux, c'est ma ville depuis quinze ans et je l'aime. Les Ceccaldi-Reynaud ne sont dignes ni d'elle, ni de la République. Je continuerai MonPuteaux pour dénoncer leurs agissements jusqu'à ce que la démocratie ait raison d'eux.

[1] [2]

Le procès en appel du jugement pour diffamation de Christophe Grébert se tiendra le 25 avril 2007 à la cour d'appel de Paris. [L'extrait du journal de France 2 du 18 octobre 2003](#) donne un bon aperçu des méthodes employées par la mairie contre Christophe Grébert.

A visiter également :

- ▶ Depuis quelques semaines, la blogosphère buzz d'une autre affaire du même type, au Québec. [Luc Millette](#) et [André Bernard](#) ont tous deux reçu une lettre d'huissier leur demandant de retirer des propos jugés nocifs à l'image du maire de Saint-Adèle. Face au mouvement de sympathie sur le Net, le maire a fait parvenir à certains blogueurs [un droit de réponse](#). Une pétition de soutien en ligne aux blogueurs adélois a par ailleurs été lancée par [le Gros Bon Sens](#).
- ▶ En France, c'est le maire UDF de Sanary-sur-Maire qui s'est opposé à ce que des citoyens filment son conseil municipal. Les images sont disponibles sur [Sanaryen de bon](#).
- ▶ Les développements de ces affaires et l'actualité de la liberté d'expression sur Internet en général sont à suivre sur [le site du Web Citoyen](#).

[1] Charles Ceccaldi-Raynaud : sénateur-maire UMP de Puteaux à l'époque, actuellement conseiller général des Hauts-de-Seine et 9^e adjoint de la ville.

[2] Joelle Ceccaldi-Raynaud : adjointe au maire de Puteaux et député des Hauts-de-Seine à l'époque, actuellement maire de la ville, député et vice-présidente de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense.